



ERIC HOESLI
RÉDACTEUR EN CHEF

Quand un parti gouvernemental recourt au vieux fonds de commerce xénophobe, il est temps de tirer le signal d'alarme.

Plusieurs questions importantes sont posées aux Suisses ce dimanche.

Jusqu'ici, le vaste débat portant sur la loi sur le travail a quelque peu éclipsé le second enjeu de ces votations, l'initiative «contre l'immigration clandestine» lancée par l'UDC. L'aggravation de la crise économique, la détérioration du climat social, jetant une lumière très différente sur le contexte, ont transformé la querelle autour de la révision de la loi sur le travail en une épreuve de force entre syndicats et patronat. Dans la foulée, certains citoyens en plein désarroi y voient même naïvement une sorte de plébiscite de protestation contre la toute-puissance de l'économie.

Sur le fond, un examen attentif du problème relativise la portée de la décision qui tombera dimanche. Et les effets économiques d'un oui ou d'un non resteront limités. Politiquement en revanche, il s'agira d'un signe. Tout le monde ou presque s'accorde aujourd'hui pour reconnaître à la fois la nécessité d'un assouplissement des conditions-cadres de l'économie suisse, et celle de la concertation entre partenaires politiques et sociaux. Mais entre ces deux objectifs, il s'agit d'établir une priorité. Si le oui l'emporte, l'adaptation de l'arsenal légal et réglementaire sera accélérée. Si le non est victorieux, la révision n'en sera pas stoppée pour autant, mais elle sera subordonnée à l'exigence d'un dialogue social préalable digne de ce nom. Dans tous les cas, la discussion se poursuivra et aucune conséquence irrémédiable n'est à craindre.

Il en va autrement de l'initiative «contre l'immigration clandestine» de l'UDC. Si ce texte était inscrit dans la Constitution, pas d'échappatoire ou de retour en arrière possible. Il ne s'agit de rien d'autre que d'un camouflet aux principes humanitaires les plus élémentaires. La Suisse serait marquée pour longtemps des stigmates de la honte.

Il est révélateur que l'UDC ait choisi, pour la première initiative populaire de son histoire, un thème aussi délicat que celui de l'asile. Au moment où la payannerie passe par une pénible mutation, où la classe moyenne subit de terribles pressions, le vieux parti né pour défendre ces catégories choisit comme cible la

catégorie des requérants d'asile. L'UDC nouvelle montre ainsi clairement qu'elle a choisi de se construire une image et un électorat sur le vieux fonds xénophobe existant en Suisse.

Il serait naturellement absurde de nier les difficultés posées par l'application de la politique d'asile, ou la réalité de certains abus. Mais après les mesures prises par le Conseil fédéral, et la baisse incontestable du nombre des requêtes, comment une formation gouvernementale ose-t-elle parler de laxisme. Si en Suisse, en 1996, un parti au pouvoir prétend régler le sort de requérants d'asile en les immobilisant aux frontières,

on est en droit de se demander ce que ces messieurs auraient fait dans les circonstances autrement plus difficiles de la Seconde Guerre mondiale. Pour les générations nées après-guerre, qui s'interrogent légitimement sur les responsabilités des politiciens de l'époque, l'attitude présente

de l'UDC vient renforcer le doute. Un tel constat est navrant et humiliant.

Cette dérive rappelle les tentations «d'ouverture» vers le Front national auxquelles la droite française est régulièrement exposée. En Suisse, l'institution de la démocratie directe permet d'insister en pareil cas sur le rôle déterminant du peuple et des cantons. Mais elle ne décharge pas pour autant un parti membre de la coalition au pouvoir de ses responsabilités. En l'espèce, le calcul politique apparaît particulièrement cynique. En cherchant une victoire sur ce terrain propice aux dérapages et aux amalgames, l'UDC cherche à accumuler des munitions pour ses prochains combats. Lorsqu'on sanctifie pareillement les frontières nationales, lorsqu'on est prêt à soumettre le travail et les revenus des requérants au contrôle de l'Etat, il est en effet difficile d'imaginer plus généralement l'instauration de la libre circulation des personnes. Tous les démentis de l'UDC ne parviennent pas à nous convaincre du contraire: c'est à une nouvelle initiative xénophobe, à un vote anti-étrangers que l'on nous convie. Son acceptation serait bien sûr une catastrophe pour le crédit de la Suisse. Mais elle serait surtout une défaite de la raison et de la dignité.

Qu'auraient-ils
dit en 1943?